



AKKA
Produit Belfort

**Groupe AKKA Technologies
STOP aux économies drastiques
sur le dos des salarié-e-s
CA SUFFIT !**



AKKA Process
Belfort

TOUS ATTAQUES, TOUS SOLIDAIRES !!

Nous exigeons le respect de la loi et de l'**article 50 de la CCN SYNTEC** et le respect du personnel !

- Les surcoûts des déplacements doivent TOUS être remboursés **INTEGRALEMENT** sans que le personnel n'y soit de sa poche ni ne soit spolié !
- Les **excédents de temps de trajet** entre le domicile-lieu de mission et domicile lieu de travail habituel doivent TOUS être pris en compte et compensés à la hauteur de 125 % !
 - Article L 3121-4 du Code de travail.
 - Cass.soc 20/11/2013 N° 12-20074.
 - Cass.soc 04/12/2013 N° 12-20155

NON au nouveau barème de remboursement de frais imposé par la direction de façon unilatérale, daté du 23 janvier 2014 (version 3) **SANS** négociation syndicale !

Des règles imprécises – des montants trop faibles - trop de non dits c'est INACCEPTABLE

La direction n'a pas eu par ailleurs le courage d'écrire aux organisations syndicales pour dire pourquoi elle suspendait unilatéralement en 2013 les négociations groupe engagées sur le sujet en 2012. Elle change aujourd'hui de stratégie : le **passage en force !!**

**NOUS VOUS APPELONS TOUTES ET TOUS A DES DEBRAYAGES
VENDREDI 14 FEVRIER 2014 DE 11H A 12H
SUR TOUS LES SITES AKKA FRANCE**

La Direction d'AKKA doit changer de cap .